

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée générale du comité de parents de la Commission scolaire Marie-Victorin tenue le lundi 1^{er} octobre 2012 à l'édifice Marie-Victorin, salle Flore laurentienne.

PRÉSENCES :

**Représentantes,
Représentants**

Isabelle Poisson	Adrien-Gamache
Marie-Elene L'Espérance	André-Laurendeau
Iann St-Denis	Antoine-Brossard
	Armand-Racicot
	Bel-Essor
	Bourgeois-Champagnat
Jean-Luc Lafleur	Carillon
	Charles-Bruneau
Ida Francoeur	Charles-Lemoyne
	Christ-Roi
Nathalie Kléber	Curé-Lequin
Jean-Christophe Martin	D'Iberville
	D'Iberville
Renald Hébert	De La Mosaique
	De Maricourt
Marc Belley	De Normandie
	Des Mille-fleurs
Valérie St-Laurent	Des Quatre-Saisons
	Des Saints-Anges
Reine Foubuë	Du Jardin-Bienville
Serge Lefebvre	Du Tournesol
Roch Desjardins	Du Vent-Nouveau
Bruno Marcoux	École Des Petits-Explorateurs
Louise Arsenault	École secondaire Saint-Edmond
	Félix-Leclerc
	Gaétan-Boucher
Joël St-Pierre	Gentilly
Éric Richer	Georges-Étienne-Cartier
Manon D'Astous	Georges-P.-Vanier
	Gérard-Filion
	Guillaume-Vignal
	Hélène-De Champlain
	Hubert-Perron
Gessie Exantus	Internationale Greenfield Park
Stéphane Lambert	Jacques-Ouellette
Jacques Seminaro	Jacques-Rousseau
	Joseph-De Sérigny
Mélanie Lajoie	Lajeunesse
François Fournier	Laurent-Benoît
	Le Déclit
Nicole St-Amour	Lionel-Groulx
	Marie-Victorin (Brossard)

**Représentantes,
Représentants**

Stéphane Simard	Marie-Victorin (Longueuil) Maurice-L.-Duplessis Mgr-A.-M.-Parent
Valérie Caron	Mgr Forget Paul-Chagnon Paul-De Maricourt
Denis Cadotte	Pierre-Brosseau Pierre-D'Iberville Pierre-Laporte Préville Rabeau
Julie Roy	Sainte-Claire (Brossard) Sainte-Claire (Longueuil) Saint-Jean-Baptiste Saint-Joseph Saint-Jude
Stéphane Achim	Saint-Laurent Saint-Romain Samuel-De Champlain Secondaire participative l'Agora Tourterelle
Carmen Poulin	Représentant du Comité ÉHDAA 2011-2012
Participant :	Anthony Bellini France Dorval
	Directeur général adjoint CSMV Secrétaire
Invités :	Colette Larose Francine Chabot
	Vice-présidente, CSMV Commissaire, circonscription 16

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Jacques Seminario demande le nombre de membres qui doit être atteint pour obtenir le quorum. Il est confirmé que l'on doit atteindre le tiers des membres. Après constatation du quorum, monsieur Jean-Luc Lafleur, vice-président sortant, déclare ouverte la présente assemblée; il est 19 h 21.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution numéro **CP-AGA-955-01-10**

Il est proposé par Jean-Luc Lafleur d'ajouter le point 8.9 *Fédération des Comités de parents*.

Adoptée à l'unanimité

3. MOT DE LA VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

En l'absence de madame Lucie Désilets, présidente du Conseil des commissaires, madame Colette Larose s'adresse aux membres du comité de parents. Elle souhaite spécialement la bienvenue aux nouveaux membres du comité de parents. En son nom et au nom des membres du Conseil des commissaires, elle les félicite et les remercie pour leur implication ainsi que pour tout le temps, les efforts et l'énergie qu'ils investissent dans la structure du monde scolaire. Elle les informe qu'il y a de nouveaux dossiers chaque année et que les membres du comité seront consultés sur plusieurs de ces dossiers. Elle précise que leur rôle est très important afin que les commissaires puissent avoir la vision des parents à l'intérieur des écoles.

Même en son absence, elle remercie chaleureusement madame Monique Bastien pour la façon exceptionnelle dont elle assume la présidence du comité de parents depuis six ans. Madame Larose souligne que ce fut un plaisir et un privilège pour elle de travailler conjointement avec madame Bastien dans différents dossiers.

Madame Larose souligne l'importance du rôle des commissaires parents qui est un lien privilégié entre le comité de parents et le Conseil des commissaires, permettant de faire valoir au sein du Conseil des commissaires les besoins et préoccupations des parents et d'apporter aux membres du comité de parents l'information et les explications relatives aux décisions et orientations prises par l'ensemble des commissaires. Les commissaires parents sont présents à toutes les rencontres du Conseil des commissaires. Le rôle des commissaires parents est donc un rôle-clé dans la structure de la Commission scolaire. Elle en profite pour remercier madame Poulin et monsieur Sterescu pour leur implication au cours de l'année 2011-2012.

Elle souhaite bonne chance à celles et ceux qui se présenteront à un poste à l'exécutif du comité de parents.

Madame Larose informe les parents que les commissaires apprécient et souhaitent être invités dans les écoles de leur secteur au moment d'activités spéciales, recevoir les dates de rencontres des conseils d'établissements, y être invités et en recevoir les procès-verbaux. Elle souligne qu'il est important d'associer les commissaires aux activités tenues dans les écoles qu'ils servent. Bien que les séances de travail des commissaires et de plusieurs conseils d'établissement aient lieu les mardis soirs, il serait intéressant que certaines des réunions de conseil d'établissement puissent avoir lieu à un autre moment, ne serait-ce qu'une fois ou deux dans l'année, afin de permettre aux commissaires d'être présents.

Enfin, elle offre ses vœux de bonne chance et bonne année scolaire 2012-2013 aux membres du comité de parents.

4. MOT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Monsieur Anthony Bellini souhaite la bienvenue à tous au nom des membres de la direction générale.

Il remercie les membres pour leur implication et mentionne que c'est un privilège d'avoir des membres aussi soucieux et dévoués au sein de la CSMV et pour le temps accordé à ce comité. Il assure aux membres que, pour une cinquième année consécutive, il sera à l'écoute de leurs interrogations, de leurs opinions et de leurs demandes, dans un esprit de respect, de collaboration et en toute transparence. Il assure à tous qu'il sera la personne ressource pour tout sujet d'ordre collectif.

Il souhaite atteindre un plus grand nombre de représentants aux rencontres du Comité de parents car il est parfois difficile d'atteindre le quorum.

Il termine en souhaitant aux membres du comité de parents une excellente année scolaire 2012-2013.

5. MOT DU VICE-PRÉSIDENT

En l'absence de madame Monique Bastien, présidente sortante, monsieur Jean-Luc Lafleur s'adresse aux membres et souhaite la bienvenue aux nouveaux membres. Il les remercie et souligne l'importance de leur implication au sein de la commission scolaire. Il leur indique que leurs rôles sont à définir et qu'il souhaite qu'ils soient des représentants actifs au sein du comité.

Il souligne que les représentants ainsi que les substituts, en l'absence du représentant, ont le droit de vote.

Résolution numéro CP-AGA-956-01-10

Monsieur Lafleur propose monsieur Anthony Bellini comme président de l'élection.

Adoptée à l'unanimité

6. ADOPTION DE LA PROCÉDURE D'ÉLECTIONS

Monsieur Bellini rappelle aux membres du comité les règles du vote.

7. NOMINATION D'UNE PRÉSIDENTE OU D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTIONS

Suite à l'adoption de la résolution portant sur l'amendement à la procédure d'élections adoptée le 9 juin 2009 et portant le numéro **CP-909-06-09**, la présidence de l'élection sera assurée par monsieur Anthony Bellini, représentant la Commission scolaire Marie-Victorin.

7.1 NOMINATION DE DEUX SCRUTATRICES OU SCRUTATEURS

Résolution numéro CP-AGA-957-01-10

Monsieur Bellini propose mesdames **Colette Larose** et **Francine Chabot** à titre de scrutatrices.

Adoptée à l'unanimité

7.2 DESCRIPTION DES POSTES À L'EXÉCUTIF

Avant la nomination aux postes de l'exécutif, monsieur Anthony Bellini demande aux membres de l'assemblée de se présenter à tour de rôle.

Monsieur Anthony Bellini décrit les différents postes composant l'exécutif du comité de parents et mentionne que le mandat est d'une durée d'un an.

Monsieur Bellini indique donc qu'il y aura douze postes à combler, en plus d'un membre-délégué et d'un substitut à la Fédération des comités de parents.

7.3. MISE EN CANDIDATURE

Le président d'élections informe les membres que les mises en candidature se feront à l'appel de chacun des postes à combler.

7.4. PRÉSENTATION DES PERSONNES INTÉRESSÉES À POSER LEUR CANDIDATURE

Le président d'élections informe les membres que les personnes intéressées à poser leur candidature se présenteront à l'appel de chacun des postes à combler. Si plus d'un candidat se présente, les membres seront invités à se prononcer dans l'ordre inverse de leur mise en candidature.

8. ÉLECTIONS

8.1 Présidente ou président

Le président d'élections déclare ouverte la période de mises en candidature au poste de présidente ou président.

Résolution numéro **CP-AGA-958-01-10**

Monsieur **Denis Cadotte** propose monsieur **Jean-Luc Lafleur**.
Monsieur **Jean-Luc Lafleur** acceptant sa mise en candidature, le président d'élection le déclare **élu** au poste de **président** du comité de parents.

8.2 Vice-présidente ou vice-président

Le président d'élections déclare ouverte la période de mises en candidature au poste de vice-présidente ou vice-président.

Résolution numéro **CP-AGA-959-01-10**

Monsieur **Jean-Luc Lafleur** propose monsieur **Denis Cadotte**.
Monsieur **Denis Cadotte** acceptant sa mise en candidature, le président d'élections le déclare **élu** au poste de **vice-président** du comité de parents.

8.3 Trésorier

Le président d'élections déclare ouverte la période de mises en candidature au poste de trésorier.

Résolution numéro **CP-AGA-960-01-10**

Madame **Nathalie Kléber** propose madame **Isabelle Poisson**. Madame **Isabelle Poisson** accepte sa mise en candidature.
Madame **Gessie Exantus** propose sa candidature.
Chacun des candidats fait un discours et les membres sont ensuite invités à effectuer un vote secret.
Après la compilation des votes, le présent d'élection déclare que madame **Isabelle Poisson** a été **élue** du poste de **trésorière** du comité de parents.

8.4 Secrétaire exécutif

Le président d'élections déclare ouverte la période de mises en candidature au poste de secrétaire exécutif.

Résolution numéro **CP-AGA-961-01-10**

Devant l'absence de candidat, le président d'élection indique que l'exécutif du comité de parents fera une recommandation lors de leur première rencontre le 4 octobre 2012.

8.5 Commissaire parent au primaire

Le président d'élections déclare ouverte la période de mises en candidature au poste de commissaire parent au primaire.

Résolution numéro **CP-AGA-962-01-10**

Devant l'absence de candidat, l'élection du commissaire parent au primaire est reportée à la rencontre régulière du 15 octobre 2012.

8.6 Commissaire parent au secondaire

Le président d'élections déclare ouverte la période de mises en candidature au poste de commissaire parent au secondaire.

Résolution numéro **CP-AGA-963-01-10**

Monsieur **Jean-Luc Lafleur** propose madame **Isabelle Poisson**. Madame **Isabelle Poisson** accepte sa mise en candidature.

Monsieur **Jacques Seminario** propose sa candidature.

Chacune des candidats fait un discours et les membres sont ensuite invités à effectuer un vote secret.

Le président d'élections déclare monsieur **Jacques Seminario élu** au poste de **commissaire parent au secondaire**.

8.7 Directeurs (4 postes)

Le président d'élections déclare ouverte la période de mises en candidature aux quatre postes de directeurs

Résolution numéro **CP-AGA-964-01-10**

Monsieur **Joël St-Pierre** propose monsieur **Éric Richer**. Monsieur **Éric Richer** accepte sa mise en candidature.

Monsieur **Jean-Luc Lafleur** propose madame **Nathalie Kléber**. Madame **Nathalie Kléber** accepte sa mise en candidature.

Monsieur **Joël St-Pierre** propose sa candidature.

Madame **Gessie Exantus** propose monsieur **Bruno Marcoux**. Monsieur **Bruno Marcoux** accepte sa mise en candidature.

Le président d'élections déclare que madame **Nathalie Kléber** ainsi que messieurs **Éric Richer, Joël St-Pierre et Bruno Marcoux** sont **élus** au poste de **directeurs et directrice** du comité de parents.

8.8 Représentante ou représentant au comité consultatif du transport

Le président d'élections déclare ouverte la période de mises en candidature au poste de représentante ou représentant au comité consultatif du transport.

Résolution numéro CP-AGA-965-01-10

Monsieur **Denis Cadotte** propose la candidature de madame **Marie-Elene L'Espérance**. Madame **Marie-Elene L'Espérance** accepte sa mise en candidature.

Le président d'élections déclare madame **Marie-Elene L'Espérance élue** au poste de **représentante au comité consultatif du transport**.

8.9 Représentant ou représente et substitut à la Fédération des comités de parents

Résolution numéro CP-AGA-966-01-10

Madame **Marie-Elene L'Espérance** propose la candidature de monsieur **Serge Lefebvre**. Monsieur **Serge Lefebvre** accepte sa mise en candidature.

Madame **Ida Francoeur** propose sa candidature au poste de substitut.

Le président d'élection déclare monsieur **Serge Lefebvre élu** au poste de **représentant** et madame **Ida Francoeur élue** au poste de **substitut** à la Fédération des comités de parents.

8.10 Clôture de la période d'élections

Résolution numéro CP-AGA-967-01-10

Monsieur Anthony Bellini propose la clôture de la période d'élections.

Adoptée à l'unanimité

9. DESTRUCTION DES BULLETINS DE VOTE

Résolution numéro CP-AGA-968-01-10

Monsieur **Denis Cadotte** propose la destruction des bulletins de vote.

Adoptée à l'unanimité

10. PAROLE AU PUBLIC

Monsieur **François Fournier** souligne l'aspect négatif de la rencontre et indique que c'est peut-être la raison pour laquelle il a été difficile d'obtenir des mises en candidature aux différents postes de l'exécutif. Madame **Nathalie Kléber** réplique en disant que la

réunion s'est déroulée normalement. Monsieur **Joël St-Pierre** précise qu'il y a plus d'implication de la part des membres lors des assemblées régulières.

Madame **Valérie St-Laurent** demande si les rencontres sont habituellement minutées. Monsieur **Jean-Luc Lafleur** indique que les rencontres régulières sont minutées.

Madame **Nicole St-Amour** mentionne que les soirées de formation portant sur les conseils d'établissements auront lieu les 29 octobre et 8 novembre prochains.

Madame **Marie-Elene L'Espérance** demande de quelle façon se feront les envois de documents en préparation aux assemblées régulières. Monsieur **Jean-Luc Lafleur** indique que, tel que voté l'année dernière, la documentation sera envoyée par courriel la semaine précédant la rencontre et qu'une vingtaine d'exemplaires seront disponibles sur place le soir de l'assemblée. Madame **Marie-Elene L'Espérance** demande à ce que les documents remis sur place soient photocopiés recto-verso. À cet égard, monsieur **Jean-Luc Lafleur** demande aux membres de confirmer leur adresse courriel à madame **France Dorval** à la fin de l'assemblée.

Madame **Carmen Poulin** rappelle aux membres que l'assemblée générale du Comité ÉHDAA aura lieu le 10 octobre 2012. Elle leur demande de s'assurer que l'invitation est affichée dans l'école.

Monsieur **Stéphane Simard** souhaite que les néophytes comme lui puissent s'intégrer aux autres membres du comité mais qu'il est parfois difficile parce qu'il y a beaucoup d'utilisation d'acronymes. Madame **Marie-Elene L'Espérance** indique qu'elle remettra aux membres une liste des acronymes à jour lors d'une prochaine assemblée. Monsieur **Serge Lefebvre** propose une mini-formation sur les pratiques et les attentes du comité de parents.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Résolution numéro **CP-AGA-969-01-10**

Il est proposé par madame Gessie Exantus que la présente assemblée soit levée, et ce à 21 h 25.

Adoptée à l'unanimité

France Dorval
Secrétaire de la réunion